

CHAMBRE de COMMERCE et d'INDUSTRIE de CAEN NORMANDIE

ASSEMBLEE GENERALE D'INSTALLATION
Séance du 30 novembre 2021
à la CCI

DELIBERATION

Objet : **HABILITATION DU PRESIDENT A ESTER EN JUSTICE**

Il appartient à l'assemblée générale d'habiliter son Président à engager l'établissement public, pour tout contentieux impliquant la Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen Normandie et présenter devant toute juridiction, toute requête ou signer tout mémoire au nom et pour le compte de la CCI Caen Normandie.

Cette habilitation s'entend pour tout litige opposant la CCI à toute personne morale de droit privé ou de droit public, à toute personne physique externe à la CCI ou membre de son personnel, et ce devant toute juridiction.

Cette habilitation ne fait pas obstacle à ce que la Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen Normandie soit représentée par un avocat.

■■■ Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents, soit par 25 voix pour.

Membres titulaires en exercice	30
Membres titulaires présents	25
Membres titulaires excusés	5

Membres titulaires présents :

D. BISEGNA, F. BLONDEL, M. BLONDEL, E. BOCQ, T. BOUVET, C. BUOT, L. CHAVANY, G. COTE, JP. COUSIN, B. DECLOMESNIL, A. DOBROWOLSKI, M. DURAND, E. GARCIA, M. GEORGET, D. LECOMTE, F. LEFEVRE, E. LE GOFF, M. LE ROUX, T. LHUILLERY, C. MULLER, S. ORCIER, T. SELIER, C. TISON, C. VAUSSY, I. ZAOUÏ.

Membres titulaires excusés :

S. AUVY, L. CHEMLA, M. GOSSET, I. LAISNEY-LATOUCHE, G. PIGNET CONDAL.

Pour ampliation,

Le Président
Manuel LE ROUX



Le Secrétaire
Emilie GARCIA